Quelques réflexions après le match de basketball "Suisse - Belgique" sur fauteuils roulants ...

Autor(en): **Chevalier, J.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **23 (1966)**

Heft 10

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-996176

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

A Vevey, c'est sur une intervention de Monsieur Schwab, instituteur, auprès du conseil communal, que la Municipalité accepta qu'une expérience soit tentée. En l'officialisant, les autorités participent plus directement à l'entreprise qu'à La Tour-de-Peilz. De plus, Monsieur Cottier, désigné pour diriger la classe expérimentale, s'est assuré les services d'un médecin qui contrôle très sérieusement les élèves au début et à la fin de l'année scolaire. Il est alors possible de tirer des comparaisons avec une classe témoin choisie à l'avance! De toute façon, les conclusions sont, ici aussi, absolument positives. Pour Monsieur Cottier, il n'y a plus aucun doute, le «Mi-Temps» est une solution d'avenir. C'est un moyen d'ouvrir nos adolescents à la vie qui sommeille en eux.

C'est le bien de l'individu qui justifie une plus large part accordée aux exercices physiques. L'école est le lieu idéal pour préserver, dans l'activité corporelle, le climat d'allégresse, de joie et d'enthousiasme sans lequel la vie elle-même perd son sens profond.

Le «Mi-Temps Pédagogique et Sportif» est donc possible en Suisse romande aussi: les deux exemples ci-dessus en sont la preuve évidente. Son application, nous l'avons vu, peut être adaptée aux exigences de l'endroit et des installations: l'essentiel est que nous sachions, nous, éducateurs, qu'il est de notre devoir de donner aux enfants qui nous sont confiés la substance qui fera d'eux des hommes heureux. Nous sommes un peu comme les jardiniers de leurs joies, de leur bonheur et de leurs réussites.

Quelques réflexions après le match de basketball «Suisse — Belgique» sur fauteuils roulants...

J. Chevalier

«Jeunesse forte, Peuple libre», qui s'intéresse à l'éducation physique, à la gymnastique, aux sports et aux jeux sous tous leurs aspects: technique, sociologique, voire philosophique, attache toute l'importance voulue au mouvement qui prend toujours plus d'ampleur dans notre pays, et qui tend à réintégrer dans le circuit normal les handicapés physiques grâce aux exercices corporels. C'est pourquoi il nous a paru indiqué de faire dans ces colonnes quelques réflexions à la suite d'une manifestation qui vient d'avoir lieu à Genève, et dont un des principaux mérites a été d'intéresser un public très dense, et de nombreuses personnalités à une cause qui mérite d'être soutenue et encouragée. Chaque année à cette époque, «Sport-Handicap Genève» met sur pied, en effet, une rencontre de basketball sur fauteuils roulants mettant en présence des équipes représentatives de tel ou tel pays. L'an dernier, à l'occasion du «Cours national de moniteurs pour handicapés physiques» ce fut l'équipe française qui vint à Genève, et — cette année — ce sont les Belges qui furent invités. Et ici, une première reflexion s'impose, et qui a trait à la controverse opposant les spécialistes qui estiment que les handicapés physiques doivent s'adonner à divers exercices corporels et aux jeux, en excluant la compétition... à ceux qui — au contraire — estiment que la compétition, sans être un but en soi, peut faire partie du programme technique appliqué aux intéressés. Or, nous sommes persuadé que tous ceux qui ont assisté à la rencontre «Suisse — Belgique» de Genève ont été convaincus que la compétition peut être un moyen puissant de redonner le goût de la vie et du mouvement aux diminués physiques.

Le jeu dans toute sa pureté !

Tout au long du match, fertile en rebondissements imprévus, il a été loisible de constater que les équipiers belges et suisses jouaient véritablement «pour jouer», avec tout ce que semblable confrontation pouvait leur apporter de joie pure. Que nous étions loin, au Pavillon des Sports à Genève, de ce qui dénature le sport, et des intérêts de tous genres qui — hélas! — marquent trop souvent des manifestations mettant en présence des hommes ayant toute leur intégralité physique. En bref, il est apparu que la compétition — pour autant qu'elle reste dans les limites compatibles avec les possibilités des pratiquants — peut tout naturellement être introduite dans l'activité sportive des diminués physiques.

Autre argument en faveur de telles compétitions, qui permettent d'extérioriser ce qui se fait en général en salle — avec peut-être un sentiment de claustration —, et cela face à un public qui est vite conquis, et qui n'a plus cette sorte de pitié à l'égard des handicapés physiques qu'il voit évoluer avec une mobilité et une adresse que beaucoup de «bien-pourtants» pourraient leur envier.

Tout ceci nous évite — bien sûr — d'analyser les diverses phases de la rencontre à laquelle nous faisons allusion, pas plus que le résultat — vu sous cet optique — prend une valeur capitale. Disons toutefois que le résultat final fut de 22 points pour les Suisses et de 21 pour les Belges, encouragés par leur Consul général à Genève et une forte délégation de leur colonie. Mais disons également que le professeur Houssa, directeur de l'Institut de traumatologie de l'Université de Bruxelles, avait également fit le déplacement, et qu'il fut fêté comme il convenait par ses amis genevois et par la Municipalité. Il y eut d'ailleurs des souvenirs pour chacun, des fleurs pour les organisateurs, alors que le président du Conseil d'Etat genevois apportait à Sport-Handicap Genève les encouragements des autorités.

Oui, réellement la rencontre «Belgique — Suisse» sur fauteuils roulants, précédée d'un match de rollball Vaud — Genève, gagné par les Vaudois, valait la peine d'être organisée, pour toutes les raisons ci-dessus, et déjà l'on se demande quels seront les invités de l'an prochain!

Mais, en attendant, nous lançons une idée qui nous semble devoir être examinée avec bienveillance, et qui est la suivante: dans la vaste refonte de l'EPGS qui va nous amener à «Jeunesse et Sport» ne pourrait-on pas prévoir dans le programme varié qui s'élabore actuellement une branche touchant l'activité sportive des handicapés physiques?